

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 4-0521 rév. 18**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

APAVE CERTIFICATION
6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE

SIREN N° 500229398

satisfait aux exigences de la (des) norme(s) et/ou document(s) normatif(s) et/ou règlement / *fulfils the requirements of the standard(s) and/or normative document(s) and/or regulation*

NF EN ISO/IEC 17024:2012et aux règles du Cofrac / *and Cofrac rules*

pour les activités de certification dans les domaines suivants / *for certification activities in the following areas :*

Autres certifications de personnes / Other
Construction / Construction

réalisées par l'entité **APAVE CERTIFICATION** et le(s) implantation(s) éventuelle(s) intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée, située(s) aux adresses ci-dessous / *performed by the above mention entity and the location(s) involved in the accreditation process, at the addresses below :*

/

et précisément décrites dans la ou les annexes techniques suivantes / *and precisely described in the following technical appendix :*

4-0521 rév. 18

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation / *Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / <i>granting date :</i>	08/05/2024
Date de fin de validité / <i>expiry date :</i>	28/02/2027

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Management, Produits, Qualification,
Personnes,
Pole manager - Management, Products, Qualification, Persons,

Christelle REBILLET

DocuSigned by:

5C46E0436CFF4CC...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de son annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 4-0521 Rév 17. *This certificate cancels and replaces the certificate N° 4-0521 Rév 17.*
Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the French text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--

Section Certifications

ANNEXE TECHNIQUE
TECHNICAL APPENDIX

N° 4-0521 rév. 18

Organisme accrédité / *Entity accredited* :

APAVE CERTIFICATION

Pour :

- **APAVE CERTIFICATION**

Construction /

Inspecteurs de systèmes de climatisation et de pompes à chaleur réversibles #

Construction /*Inspectors of air conditioning systems and reversible heat pumps*

Métier	Programme de certification	Niveau
Inspecteurs de systèmes de climatisation et de pompes à chaleur réversibles	Arrêté du 15 décembre 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'inspection périodique des systèmes de climatisation et des pompes à chaleur réversibles dont la puissance frigorifique est supérieure à 12 kilowatts, et les critères d'accréditation des organismes de certification	Systèmes simples et complexes
Inspecteurs de systèmes de climatisation et de pompes à chaleur réversibles	Arrêté du 15 décembre 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'inspection périodique des systèmes de climatisation et des pompes à chaleur réversibles dont la puissance frigorifique est supérieure à 12 kilowatts, et les critères d'accréditation des organismes de certification	Systèmes simples

Autres certifications de personnes /

Certification des compétences du délégué à la protection des données (DPO) #

Other

Métier	Programme de certification
Délégué à la protection des données (DPO)	<ul style="list-style-type: none"> • Délibération de la CNIL n° 2018-318 du 20 septembre 2018 portant adoption des critères du référentiel de certification des compétences du délégué à la protection des données (DPO) • Délibération de la CNIL n° 2022-128 du 6 octobre 2022 modifiant la délibération n° 2018-317 du 20 septembre 2018 portant adoption des exigences du référentiel d'agrément d'organismes de certification pour la certification des compétences du délégué à la protection des données (DPO) Textes disponibles sur www.legifrance.fr <ul style="list-style-type: none"> • Dispositif particulier de certification en vigueur de l'organisme certificateur, disponible sur demande

Date de prise d'effet / *Granting date* : **08/05/2024**

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document cofrac CERT CEPE INF 07 disponible sur www.cofrac.fr

En l'absence de date ou de version, la version qui s'applique est la version en vigueur, disponible sur demande auprès de l'OEC. In the absence of date or version, the applicable version is the current version, available on request from the CAB.

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 4-0521 Rév. 17. This technical appendix cancels and replaces the technical appendix 4-0521 Rév. 17.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--